

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 décembre 2025 à 19h00
dans la salle du conseil de Saint Amour Bellevue

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2025
2. Dossiers d'urbanisme en cours.
3. **Délibération** : Autorisation de mandatement 2026
4. **Délibération** : Partenariat entre Le Théâtre et Saint-Amour Bellevue
5. Place du Plâtre Durand
6. Réception des travaux Place des Marcs
7. Projet de mise en place d'une borne électrique au Bourg
8. Conseil Municipal Junior - Compte rendu
9. Accueil des nouveaux habitants
10. Bulletin municipal
11. Saint-Valentin 2026
12. Questions diverses

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du conseil sous la Présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.
Convocation du 15 décembre 2025 ((Présent Excusé (P) Pouvoir))

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme PERRET Mireille | <input type="checkbox"/> M. TRIBOULET Mathieu | <input checked="" type="checkbox"/> M. BOISSON Claude |
| <input type="checkbox"/> M. TERRET Maxime | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CHOMIENNE Laurence | <input checked="" type="checkbox"/> M. BARBET Grégory |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine (p1) | <input checked="" type="checkbox"/> M. DE SONIS Joseph | <input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel | <input checked="" type="checkbox"/> M. DURAND Pascal | |
| <input type="checkbox"/> Mme BERNET Marie José (p1) | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane | |

Mme CANARD Catherine a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Dossiers d'urbanisme en cours.

Numéro de dossier	Adresse des travaux	Descriptif de la demande
DP	071 385 25 00018	Remplacement de la couverture actuelle en tuiles plates par une nouvelle couverture en tuiles plates et mise en place de 12 panneaux photovoltaïques d'une puissance de 6kw

3. Délibération : Autorisation de mandatement 2026

L'article L 1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Procès verbal séance du 18 décembre 2025

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour autoriser le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget 2025 et détaillé par chapitre ou par programme(opération)

Chapitre ou opération	Crédits votés au BP 2025	Décisions modificatives votées en 2025	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts
	A	C	d = a + c	
Ch. 21 Immobilisations corporelles	23 400 €	+ 40 400 €	63 400 €	15 850 €
ope 79 Aménagement cimetière	1 000 €	- €	1 000 €	250 €
ope 109 Ecole maternelle primaire	3 700 €	+ 8 400 €	12 100 €	3 025 €
ope 125 Noms et numérotation des rues	3 500 €	100 €	3 600 €	900 €
ope 128 Opération de sécurité	4 549 €	21 600 €	26 149 €	6 537 €
ope 143 Log com N4 Route de la St Valentin	2 000 €	- €	2 000 €	500 €
ope 151 Aménagement Place du Plâtre Durand	271 930 €	- 30 000 €	241 930 €	60 482 €
TOTAL	307 679 €	40 500 €	350 179 €	87 544 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (11 pour, dont 10 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

AUTORISE le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans les conditions exposées ci-dessus.

♦ DE 016/2025

4. Délibération : Partenariat entre Le Théâtre et Saint-Amour Bellevue

Objet : Participation financière de la commune pour l'accueil d'un spectacle à destination des élèves de maternelle et de CP

Le Conseil municipal,

Vu les échanges engagés avec le Théâtre en vue de la mise en œuvre d'un projet culturel en 2026,

Vu la proposition d'accueil du spectacle « À l'ombre d'un nuage », destiné aux élèves de maternelle et de CP,

Considérant l'intérêt pédagogique, artistique et culturel de ce spectacle pour les élèves de l'école de Saint-Amour-Bellevue,

Considérant que ce spectacle pourrait être présenté à Romanèche Thorins, le vendredi 16 janvier 2026 10h30 (bus pris en charge par SIVOM)

Considérant que la participation financière demandée aux communes pour une représentation s'élève à 1 000 € TTC,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (11 pour, dont 10 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

- **Décide** de participer financièrement à l'accueil du spectacle À l'ombre d'un nuage pour les élèves de maternelle et de CP de l'école de Saint-Amour-Bellevue,
- **Approuve** le versement d'une participation financière d'un montant de 1 000 € TTC pour une représentation du spectacle,
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision,
- **Précise** que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal de l'exercice 2026.

♦ DE 017/2025

Procès verbal séance du 18 décembre 2025

5. Place du Plâtre Durand

Suite à la dernière réunion du mardi 16 décembre 2025, un compte-rendu a été établi par INGEPRO
L'avancement des travaux est conforme à l'engagement d'EUROVIA.
Les trottoirs à l'entrée du Plâtre, ceux en direction de la Chapelle de Guinchay et la place près de la bascule ont bien avancé.
Les travaux sont suspendus pendant la trêve de Noël, jusqu'au 12 janvier 2026.
Les places ont été nettoyées en intégralité par une balayeuse.
Prochaine réunion le 23 décembre 2025.

6. Réception des travaux Place des Marc's

Mercredi 17 décembre 2025 - Place des Marc's, Madame le Maire était convoquée avec l'entreprise SIVIGNON, Aurélien PANAY, et la Direction des routes et des infrastructures, Monsieur Mathieu LITAUD, pour réceptionner les travaux de restauration de la rue des Marc's qui va prendre le N° 686D, et ainsi passer en départementale, en échange de la rue de la Saint Valentin, départementale qui va passer en communale ce qui est plus cohérent. Le reste de cette route étant toute communale jusqu'au Chamonard. Les documents officiels de ce transfert se feront début janvier afin d'être en ordre avant la fin du mandat.

7. Projet de mise en place d'une borne électrique au Bourg

- o Monsieur DESPLACE nouvel habitant près du bourg, demande s'il serait possible d'installer une borne sur la place de l'église, qui pourrait aussi rendre service aux touristes venant sur le village ainsi qu'aux occupants de la salle des fêtes.
- o A savoir qu'aucun frais ne sera à la charge de la commune, et qu'une occupation du domaine public rapportera 300€/an plus 0,4 % du chiffre d'affaires. Madame le Maire propose l'emplacement à proximité du panneau communal et des boites aux lettres.
- o Un courrier sera adressé au SYDESL les missionnant pour ce projet.

8. Conseil Municipal Junior - Compte rendu

Le Conseil municipal junior s'est réuni le 30 novembre lors du marché de Noël. Compte rendu en annexe.

9. Accueil des nouveaux habitants

Accueil des nouveaux habitants : 5 couples ont répondu à notre invitation. Ce fut le temps d'un échange riche et intéressant.

10. Bulletin Municipal

Présentation sommaire du bulletin en cours (voir 1ère page).
Je tiens à remercier Marie Claude Wilson qui a consacré un temps énorme à la collecte des informations, à retranscrire, à équilibrer avec les photos, les annonceurs au nombre de : 22 (payant)
Il devrait être distribué avant les vœux du 16 Janvier.

Procès verbal séance du 18 décembre 2025

11.Saint-Valentin 2026

- A ce jour déjà : 7 confirmations
 - Environ 60 personnes au repas sans avoir lancé la publicité.
 - La commission tourisme se réunira le 14 janvier pour l'organisation.

12. Questions diverses

Points d'apport volontaires :

Les P.A.V des Billards ont été déplacés ce mercredi et déposés à la ville sur le terrain de M. et Mme DESPLACE, avec leur accord. Les travaux permettant l'installation des semi-enterrés seront effectués début janvier. Une information a été déposée sur panneau Pocket pour informer les citoyens.

ARS :

Date prélèvement et mesures de terrain : 11 décembre 2025 à 09h14

Conclusion sanitaire de l'ARS : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Congés de fin d'année des agents :

- La mairie sera fermée du 24 décembre 2025 au 4 janvier 2026
 - L'agence postale du 25 décembre au 4 janvier au matin.

Marché de noël 2026

L'entreprise CHEURLIN souhaite s'associer au marché de noël 2026.

Ostéopathe

Ouverture le 05 janvier 2026

Tour de Table

Pascale : travaux place du plâtre – une partie du trottoir n'est pas faite ; il s'interroge

Catherine : la présentation pour le leader s'est bien passée

Grégory ; vélo gourmande passage sur la commune le 13/14 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10

Prochaine réunion : mercredi 21 janvier 2026 (à confirmer)
mercredi 25 février 2026 (à confirmer)
mercredi 11 mars 2026 (à confirmer)